

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



S
Distr.
GENERALE
S/4831
7 juin 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 7 JUIN 1961 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ETHIOPIE

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de prendre part aux délibérations sur la question de l'Angola, que le Conseil de sécurité examine actuellement. Je formule cette demande conformément à l'article 37 du règlement intérieur du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de l'Ethiopie auprès
de l'Organisation des Nations Unies

Signé : Tesfaye GEBRE-EGZY
